



**PROGRAMME EXPÉRIMENTAL D'ENSEIGNEMENT
DES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK
- applicable à la rentrée 2025 -**

CLASSE DE PREMIÈRE GÉNÉRALE, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE

PRÉAMBULE

Les programmes relatifs à l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak sont organisés, de la maternelle à la classe de terminale, sur la base des six points d'ancrage suivants : CASE, CLAN, IGMAME, LANGUES ET PAROLE, PERSONNE, TERRE ET ESPACE.

Ces six points d'ancrage constituent le fondement des contenus et le cadre de référence de tout enseignant dont la responsabilité est de transmettre ces éléments de culture et de faire acquérir les compétences associées.

L'enseignement des éléments fondamentaux est constitué de notions à dimension socioculturelle, celles à faire comprendre et à acquérir au même titre que l'enseignement moral et civique. Cet enseignement doit également constituer la clef de voûte d'un apprentissage de l'altérité, celui qui consiste à s'appuyer sur la culture de l'Autre pour mieux interroger et revisiter la sienne. Cet enseignement, loin de singulariser ou d'isoler la culture kanak, contribue à rapprocher les communautés. En mettant en relief les élaborations originales et le dynamisme des cultures kanak, il offre les passerelles d'une compréhension interculturelle et fait de l'École un des vecteurs essentiels du vivre ensemble et du destin commun.

Au-delà des contenus et des connaissances dites disciplinaires, l'enjeu porté par l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak est de permettre la reconnaissance de l'identité kanak, l'ancrage des écoles et des établissements scolaires dans leur contexte culturel, la confiance en soi et l'estime retrouvée. C'est assurément un levier de réussite pour tous les élèves et un appel à promouvoir une dimension pluridisciplinaire des enseignements.

CONNAISSANCES / COMPÉTENCES

En classe de première générale, technologique et professionnelle, l'enseignement portera sur les deux points d'ancrage suivants : **LANGUES ET PAROLE** et **CASE**.

POINT D'ANCRAGE 1 : LANGUES ET PAROLE

CONNAISSANCES	COMPÉTENCES
<ul style="list-style-type: none">▪ Parole : polysémie du terme (langue, verbe, acte, accord...).▪ Parole et respect (registres de langage, termes de respect, interdits entre parents...).▪ Parole et vie :<ul style="list-style-type: none">- la parole et le souffle,- la parole de vie de l'oncle maternel,- le discours coutumier comme parole de vie, etc.▪ Parole et puissance :<ul style="list-style-type: none">- les prières (simples, dans la vapeur de la marmite...),- les paroles et les « médicaments »,- les malédictions, ...▪ L'aîné suprême, comme parole de vie et de puissance :<ul style="list-style-type: none">- le chef comme lien entre les hommes,- le chef comme lien avec le monde des « esprits ».	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les différents types de paroles dans le monde kanak (paroles sociales, les racines, paroles-lianes, ...).▪ Comprendre l'importance de cette parole dans les rituels kanak.▪ Comprendre que la parole kanak contribue à la construction spirituelle de l'enfant.
<ul style="list-style-type: none">▪ Les différents genres de la littérature orale : contes, anecdotes et nouvelles, poésie...	<ul style="list-style-type: none">▪ Différencier les genres de la littérature orale kanak.▪ Comprendre la symbolique des contes, des chants, des anecdotes et des danses.

POINT D'ANCRAGE 2 : CASE

CONNAISSANCES	COMPÉTENCES
<ul style="list-style-type: none">▪ La grande maison comme élément catalyseur et représentation « vivante » de l'organisation sociale :<ul style="list-style-type: none">- architecture, sculptures et représentations symboliques- lien entre monde visible et invisible	<ul style="list-style-type: none">▪ Repérer l'organisation sociale à travers la construction de la case du Grand-Chef.▪ Connaître les fonctions sociales et les valeurs symboliques de la case dans la société kanak.▪ Repérer les liens entre l'homme, l'habitat tribal, le végétal, le monde animal et le minéral.
<ul style="list-style-type: none">▪ Les droits et les devoirs intra et inter clans intervenant dans la construction de la case :<ul style="list-style-type: none">- processus de construction et responsabilités respectives- principe de cohésion et d'unité dans la société kanak.▪ Principe de solidarité dans la société kanak et dans la société occidentale :<ul style="list-style-type: none">- La valeur sociale et morale du travail.	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre le principe de distribution et de répartition des tâches dans le chantier de la case.▪ Établir le parallèle entre solidarité dans le monde kanak et solidarité dans la société occidentale.▪ S'approprier la valeur sociale et morale du travail.
<ul style="list-style-type: none">▪ L'organisation spatiale de l'habitat (plan et distribution des constructions en fonction du statut coutumier des clans), avant et après colonisation.	<ul style="list-style-type: none">▪ Établir le parallèle entre l'habitat kanak et l'habitat européen.